



Coopération bilatérale de recherche avec le Japon

Strategic Japanese-Swiss Cooperative Program on Medical Research

Dans son message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2008 à 2011, le Conseil fédéral a ajouté une nouvelle composante à la politique scientifique extérieure de la Confédération: les relations scientifiques bilatérales seront développées et approfondies tout particulièrement avec huit pays extra-européens désignés comme prioritaires, dont le Japon.

Le Conseil fédéral et le Gouvernement japonais ont signé un accord de coopération scientifique et technologique le 10 juillet 2007. Aux termes de l'accord, un comité mixte se réunit alternativement en Suisse et au Japon pour échanger des informations et discuter des actions de coopération. Ces réunions sont convoquées tous les deux à trois ans. Pour promouvoir la coopération bilatérale de recherche avec le Japon, le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche SER a lancé le programme stratégique de coopération suisse-japonaise en matière de recherche médicale (*Strategic Japanese-Swiss Cooperative Program on Medical Research*).

Un premier atelier commun s'est tenu en septembre 2008 à Zurich pour favoriser l'établissement de contacts scientifiques. Un deuxième atelier s'est déroulé en septembre 2009 à Tokyo.



Les participants à l'atelier qui s'est tenu à Tokyo en septembre 2009.

Les actions de coopération concernent prioritairement la recherche médicale, avec notamment les domaines suivants (liste non exhaustive):

- Médecine régénérative et thérapie génique
- Développement de médicaments novateurs
- Médecine préventive
- Santé des personnes âgées
- Maladies du système nerveux
- Maladies immunitaires

Le programme de coopération permet de soutenir des projets de recherche conjoints pendant trois ans. Des subsides peuvent être alloués pour les activités et les instruments suivants: salaires de doctorants et de post-docs, coûts d'ateliers et de séminaires conjoints, frais de voyage et de visites, consommables et charges d'utilisation d'infrastructures.

Les deux premiers appels à projets (2008 et 2009) ont suscité 56 propositions, dont 9 ont été retenues. Un autre appel à projets a été lancé en 2011. Aux côtés des deux EPF, les universités de Bâle, Fribourg, Genève et Zurich sont associées au programme, ainsi que l'Hôpital pédiatrique de Bâle et l'Institut Friedrich Miescher (Bâle).

Financement: Contribution fédérale 2008-2011: 1,2 million de francs ; Contribution fédérale prévue pour 2012: 470 000 francs

Centre de coordination: ETH Zurich

Informations et appels à projets

ETH Zurich: www.global.ethz.ch/stc/japan

SER: www.sbf.admin.ch/htm/themen/international/bilateral_programm_fr.html

Contacts

ETH Zurich

Dr. Rahel Byland

Japan Coordinator

International Institutional Affairs (IIA)

HG F 11

Rämistrasse 101, CH-8092 Zurich

T +41 44 632 84 65

F +41 44 632 15 08

rahel.byland@sl.ethz.ch

Conseiller pour la science et la technologie

Dr. Felix Moesner

Head of Science and Technology Office

Embassy of Switzerland 5-9-12 Minamu Azabu

Minato-ku Tokyo 106-8589, Japan

T +81 3 5449 8400

F +81 3 3473 6090

felix.moesner@eda.admin.ch

www.eda.admin.ch/tokyo

Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche SER

Monica Corrado

Conseillère scientifique

Coopération bilatérale de recherche

Hallwylstrasse 4, CH-3003 Berne

T +41 31 323 22 69 (Secrétariat)

F +41 31 322 78 54

monica.corrado@sbf.admin.ch